

**Comparaison des mots clés du cadrage nationale et du cadrage européen : un point de vue différent
Une mise en place plus souple dans le contexte Guyanais ?**

	Cadrage institutionnel français		Cadrage européen
	Circulaire 2012 : 2-10-2012 Référence : code de l'éducation	Socle commun de compétences	CECR (A1 et A1.1)
Mots-clés	Intégration des élèves - obligation scolaire – élèves allophones – pratiques éducatives inclusives – socialisation – apprentissage du français comme langue seconde – prise en compte des compétences acquises dans les autres domaines d'enseignement (autre système et /ou autres langues) – obligation d'instruction – intégration socioculturelle Inclusion dans des classes ordinaires – personnalisation des parcours – maîtrise du français dans ses usages fondamentaux	Compétences – évaluation – observation des productions – connaissances – programmation – séquence – items – attitudes – curiosité – créativité – mobilisation de ses acquis – diversité des cultures et universalisme – autonomie et initiative	Compétences langagières – Cadre – proposition de contenus – référentiel de compétences – niveaux de maîtrise pour les langues – dessiner un objet-langue – promouvoir des normes et des standards de la langue – culture didactique commune –
oral	Connaissances en langue française Maîtrise des éléments du français parlé Maîtrise suffisante Traduction avec les familles (interprètes)	Valorisation des compétences à l'oral Tester des connaissances et des capacités à des niveaux divers et progressifs Suscitent des prises d'initiative, sur un temps plus long , en s'appuyant par exemple sur des situations réelles de communications – rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés/expériences/recherche/démonstration) Répondre/prendre la parole/formuler clairement/adapter sa prise de parole/développer un sujet//participer à un échange	Compétence à communiquer langagièrément – interaction orale - composante linguistique – composante sociolinguistique – composante pragmatique – Stratégies d'interaction Besoins concrets Médiation orale Faire un bref exposé/faire un exposé préparé/faire des annonces avec un contenu prévisible et appris

<p>écrit</p>	<p>Degré de familiarisation (qq soit le système d'écriture) Maîtrise des éléments de l'écrit Appui sur les LM possibles Maîtrise suffisante Maîtrise de la langue notamment en compréhension et en production écrite</p>	<p>Outils de la langue – orthographe – grammaire – lire – comprendre – écrire – exercices spécifiques – connaître la formation des mots – orthographe = nécessité – dictée = outil indispensable d'apprentissage et d'évaluation – Copier sans erreur – reproduire un document – maîtriser le geste graphique – rédiger un texte bref cohérent et ponctué – utiliser ses connaissances – utiliser ses capacités de raisonnement sur la langue – utiliser des outils</p>	<p>Ecrire des écrits simples fonctionnels Stratégies de production (tirer de son répertoire des informations/peut de faire confirmer la correction d'une forme Médiation écrite Ecrire des phrases simples isolées – utiliser des connecteurs simples – écrire des textes articulés simplement – peut écrire des notes personnels</p>
<p>Des différences de points de vue essentiels</p>	<p>Mode d'apprentissage L'importance du statut de la langue et de sa maîtrise : accéder à un état rapidement</p>	<p>La définition de l'enseignement par compétence La langue vue comme un objet d'étude La notion de palier L'importance du statut de l'erreur qui doit être gommée à tout prix</p>	<p>La notion de curriculum La Langue vu comme un outil langagier La notion de processus d'acquisition Le statut de l'erreur qui est relativisée</p>

<p>méthode</p>	<p>Langue française = discipline à enseigner <i>« L'enseignement de la langue française est dispensée comme discipline et non comme langue instrumentale des autres disciplines qui ne sauraient être enseignée indépendamment d'une pratique de la discipline elle-même. » (circulaire octobre 2012)</i></p>	<p>Langue française = outil premier de l'égalité des chances. Fréquentation de la littérature d'expression française = instrument majeur des acquisitions nécessaires à la maîtrise de la langue via l'expression écrite et orale en langue française. <i>« La maîtrise de la langue française est la base de toute l'éducation. Le dire semble relever de l'évidence. Mais beaucoup trop de jeunes quittent le système scolaire sans posséder la maîtrise élémentaire du français. » (socle commun : 2006)</i></p>	<p>Cadrage pour les langues en Europe ? Et en Guyane ?? <i>« Le statut que les institutions donneront à ces descriptions relève de leur responsabilité. La présente description des formes caractérisant le niveau A1 du Cadre pour le français ne saurait être considérée comme définissant des contenus d'enseignement ayant une valeur universelle. Elle constitue un point d'ancrage à partir desquels des programmes différents mais comparables peuvent être établis » (niveau A1 : 2007)</i></p>
<p>Evaluation/attendus</p>	<p>Socle commun/LPC/compétences linguistiques/programme personnalisé Obtenir une autonomie linguistique Dynamique de progrès en FLS</p>	<p>Indicateurs/LPC/paliers de compétence/rythmes d'acquisition/PPRE/</p>	<p>Descripteurs de compétence très précis – grilles d'évaluations fines standardisées</p>
<p>dynamique</p>	<p>Etat Programmes</p>	<p>Processus</p>	<p>Processus interactionnel Curriculum</p>